



Un Guide pour créer son entreprise en SCOP

vendredi 7 décembre 2012, par [lpe](#)

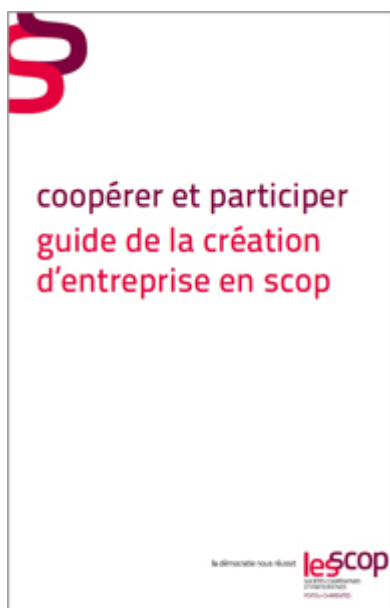
Créer ou reprendre une entreprise sous forme de coopérative ne relève pas de la même logique que la création d'une entreprise à statut classique.

Bien que le statut de base soit celui d'une SARL (société à responsabilité limitée) ou d'une SA (société anonyme), l'intention initiale en tant qu'entrepreneurs coopératifs est radicalement différente, elle traduit la volonté d'inscrire cette démarche au sein de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit bien d'entreprendre mais dans le cadre global d'une responsabilité sociale partagée où la démocratie, le partage équitable des résultats, la gouvernance participative, l'ancrage territorial, l'impartageabilité des réserves sont les facteurs clés de succès [...].

L'objectif de ce guide est de permettre au porteur de projet d'identifier les différentes phases de la création d'une entreprise en coopérative.

Durant tout le processus d'élaboration l'accompagnement est assuré par les délégués de l'Union régionale des SCOP.

Ce guide de 80 pages est proposé au prix de 15,24 € TTC. Achat en ligne sur le site de l'URSCOP Poitou-Charentes : [cliquez ici](#)



Mieux connaître les SCOP de la région : www.scop-poitoucharentes.coop